Le Réveil DU CENTRE

N° 41 - 8,00 F

BIMENSUEL

26 MARS 1988

politique - artistique - littéraire - sportif

27, rue Georges-Clemenceau - B.P. 14 - 45500 GIEN

EDITION SPECIALE SPORTIVE ISSN 07 69-6949

ORGANE OFFICIEL DE LA RÉGION FÉDÉRALE DU CENTRE DE BASKET-BALL

REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU LUNDI 21 MARS 1988, A BLOIS

Présents : Mlle J. Varennes.
MM. J.-C. Bois, J. Ferand, J. Lefèvre, Ch. Lévêque, P. Monnier, G. Perez, J.-P. Périolat, J. Ravier, R. Retif, J.-P. Rossignoles, P. Sambroni, F. Subires.

Excusés : MM. R. Bouquin, J. Crapotte, A. Finoux, J.-F. Lelarge, G. Pinsard, Ch. Tersac, M. Botton.

Absents : MM. M. Mamie, J. Pajau, R. Thillot

Assistent : MM. G. Cacard (C.D. 18)
C. Prévost (C.D. 28)
S. Clarke et J. Biotière (C.D. 36)
L. Georges (Pdt C.D. 45)
C. Boisseau et F. Crapez (C.T.R.)
G. Bretheau et J. Bouchonnet (Service administratif).

---

1. - Homologation des P.V. des réunions précédentes

Dans le P.V. du Comité Directeur du 11-01 il faut lire parmi les présents M. Monnier et non M. Mamie.

Les P.V. du C.D. du 11-01 et du Bureau du 8-02 sont adoptés à l'unanimité.

2. - Organisation de l'A.G. de la Région

Lucien Georges, Président du Comité du Loiret, organisateur de l'A.G. 1988, donne des informations sur le lieu, l'Espace Béraire à La Chapelle-Saint-Mesmin, les installations et le repas qui aura lieu après la réunion. Il souhaite que les personnes s'inscrivent rapidement dès la réception des informations.

Jean-Claude Bois évoque le suivi du Comité Régional. Il signale que pour l'avenir du Basket dans la Région il faut être conscient qu'un gros travail est à réaliser et que chaque membre qui fera acte de candidature doit le faire en étant volontaire pour prendre en charge une commission ou une responsabilité dans le Comité. Quelques membres font part de leur intention de ne pas se représenter pour un nouveau mandat.

Christian Lévêque donne l'échéancier concernant le travail à faire avant l'A.G. du 28 mai 1988.

- avant le 18 avril 1988 les clubs doivent recevoir la convocation.
- avant le 18 mai 1988 les clubs doivent recevoir l'ordre du jour.
- avant le 18 mai 1988 réception des vœux à la Région
  - — réunion de la Commission des Vœux le 25 mai 1988.
  - — réunion du Comité Directeur du 25 avril : nomination de la Commission de Vérification des pouvoirs.
- avant le 13 avril 1988 un appel de candidatures sera passé dans le bulletin officiel « Le Réveil ».
- avant le 8 mai 1988 les candidats adresseront par lettre recommandée avec accusé de réception au siège de la Région leur candidature. Ils devront joindre leur licence saison 87-88.
- avant le 18 mai 1988 la liste des candidats sera adressée aux clubs ainsi que les rapports des Commissions.

VIe TOURNOI MONDIAL DE BASKET-BALL FEMININ

HORAIRE DES COMPETITIONS CHAPITRE IV

Jeudi 21 avril, à ORLEANS

18 h 00 Pays-Bas - Suède
19 h 30 Cérémonie d'ouverture
20 h 30 France - Israël

Vendredi 22 avril, à SAINT-DENIS-DE-L'HOTEL

18 h 00 Israël - Pologne
20 h 30 Corée du Sud - Pays-Bas

Samedi 23 avril, à INGRE

18 h 00 Suède - Corée du Sud
20 h 30 Pologne - France

Dimanche 24 avril, à ORLEANS

15 h 15 Match de classement 5 et 6e places
17 h 15 Match de classement 3 et 4e places
19 h 15 Finale
21 h 00 Cérémonie de clôture

RAPPEL

Des places gratuites sont offertes pour les réservations de groupes.

ATTENTION : Date limite pour en bénéficier **le 8 AVRIL 1988**

Renseignements au 38 83 02 95

* avant le 30 avril 1988 dernier délai, les Présidents de Commission adresseront leur rapport de la saison au siège de la Région.

Présentation de la convocation et de l'ordre du jour.

Pendant la suspension de séance C. Boisseau organisera avec le Comité du Loiret une projection vidéo sur le Basket.

3. - Avis du Comité Directeur sur la situation du C.T.R. F. Crapez

Jean-Claude Bois expose la situation du nouveau C.T.R.

Suite à un courrier de la D.R.J.S. nous demandant notre avis sur l'autorisation d'entraîner le T.B.C. : le Président recueille le point de vue des membres du Comité. Mlle Varennes, MM. Lefèvre, Ravier, Subires et Boisseau prennent part à la discussion. En conclusion nous regrettons d'avoir été mis devant le fait accompli et que la demande d'autorisation d'entraîneur ait été faite alors qu'il avait déjà commencé.

M. Lefèvre donne lecture d'une lettre du D.T.N. sur l'encouragement qui est donné aux C.T.R. et C.T.D. d'entraîner des équipes. J.-C. Bois précise que la D.R.J.S. et le Comité Directeur restent souverains dans la décision d'accorder cette dérogation.

F. Crapez évoque la situation qui s'est présentée à lui le 5 janvier. Il s'excuse de ne pas avoir pensé à demander l'autorisation à la R.F. Il expose son plan de travail pour l'an prochain dans l'hypothèse où il n'y aurait pas de changement vis-à-vis du T.B.C.

Il précise qu'au C.D. du 25 avril il sera fixé sur la saison 88-89. Le Comité Directeur souhaite un engagement des C.T.R. pour répondre aux besoins de la Région et demande que dans le cas d'un entraînement d'équipe, les obligations régionales soient établies par écrit et signées contractuellement.

Le Comité Directeur se prononce favorablement pour que le C.T.R. F. Crapez entraîne le T.B.C. jusqu'à la fin de la saison en cours.

4. - Tour des Commissions.

C.R.A.M.C.

J. Ravier et J. Boué présentent le contrôle a posteriori du statut de l'arbitrage.

Nous notons que 20 équipes ont été pénalisées au contrôle a priori et que 7 équipes sont pénalisées au contrôle a posteriori.

Voici ci-contre le tableau général des clubs pénalisés :

Le Comité Directeur adopte les propositions à l'unanimité moins 1 voix contre.

Chaque club pénalisé sera prévenu individuellement.

Après la dernière journée du championnat : application des pénalités sportives avec classement définitif.

Après la dernière journée du championnat N.F. 4 et N.M. 4 : établissement des classements officiels d'accession eut égard aux conséquences des pénalités sportives du statut de l'arbitrage.

Réclamation

Rencontre C.F. 2 C.E.S. Tours - A.S. Saint-Avertin du 14-02-1988.

La réclamation n'a pas été déposée selon les disposition de l'art. 30 des Règlements régionaux.

Le Comité Directeur décide, sur proposition de la C.R.A.M.C. : résultat acquis sur le terrain : C.E.S. Tours bat Saint-Avertin 59-50.

APPLICATION DU STATUT DE L'ARBITRAGE — TABLEAU 1

GROUPEMENTS SPORTIFS PENALISES	EQUIPES PENALISEES	APRES CONTROLE A PRIORI	APRES CONTROLE A POSTERIORI	PENALITES SPORTIVES	PENALITES FINANCIERES	OBSERVATIONS
DEPT DU CHER						
CJM BOURGES	RF 2		X	- 3 PTS	PL X 8	MANQUE 1 OFFICIEL (MADOT Sébastien)
GRAPPE CHAVIGNOLAISE	RM 3	X		- 3 PTS	PL X 8	MANQUE 1 OFFICIEL
US ST FLORENT	RF 1	X		- 3 PTS	PL X 8	MANQUE 1 OFFICIEL
" "	RM 3	X		- 3 PTS	PL X 8	MANQUE 2 OFFICIELS
DEPT D'EURE ET LOIR						
ASGAMF CHARTRES	RM 2		X	- 3 PTS	PL X 8	MANQUE 1 OFFICIEL
DEPT DE L'INDRE						
ASSG LE BLANC	RM 3	X		- 3 PTS	PL X 8	MANQUE 1 OFFICIEL
DEPT D'INDRE ET LOIRE						
AC AMBOISE	RM 1	X		- 4 PTS	PL X 8	MANQUE 2 OFFICIELS
TOURS EC	RM 3	X		- 3 PTS	PL X 8	MANQUE 1 OFFICIEL
SC STE MAURE	RM 3	X		- 3 PTS	PL X 8	MANQUE 1 OFFICIEL
ST AVERTIN SPORTS	RM 3		X	- 3 PTS	PL X 8	MANQUE 1 OFFICIEL (BALOGE Pascal)
PL LA FUYE	RM 1	X		- 4 PTS	PL X 8	MANQUE 1 OFFICIEL
DEPT DU LOIR ET CHER						
AAJ BLOIS	RF 2	X		- 3 PTS	PL X 8	MANQUE 1 OFFICIEL
CA MONTRICHARD	RM 3	X		- 3 PTS	PL X 8	MANQUE 2 OFFICIELS
EVEIL DE CONTRES	RM 3		X	- 3 PTS	PL X 8	MANQUE 2 OFFICIELS (LELOIR MAGALIE) (GABILLET Willy)
DEPT DU LOIRET						
AMICALE NEUVILLE	RF 1	X		- 3 PTS	PL X 8	MANQUE 2 OFFICIELS
USM OLIVET	RF 2		X	- 3 PTS	PL X 8	MANQUE 1 OFFICIEL (BERNIER Valerie)
CLT ORLEANS	RM 1	X		- 4 PTS	PL X 8	MANQUE 2 OFFICIELS
" "	RF 2	X		- 3 PTS	PL X 8	MANQUE 2 OFFICIELS
" "	RM 3	X		- 3 PTS	PL X 8	MANQUE 2 OFFICIELS
US ORLEANS	RF IV	X		- 4 PTS	PL X 20	MANQUE 1 OFFICIEL
ALERTE ST JEAN	RM 3	X		- 3 PTS	PL X 8	MANQUE 1 OFFICIEL
JS CHECY	RM 2	X		- 3 PTS	PL X 8	MANQUE 1 OFFICIEL
USM MONTARGIS	RM 2	X		- 3 PTS	PL X 8	MANQUE 1 OFFICIEL
" "	RF 2	X		- 3 PTS	PL X 8	MANQUE 2 OFFICIELS
USM SARAN	RM 3	X		- 3 PTS	PL X 8	MANQUE 1 OFFICIEL
AM ST DENIS DE L'HOTEL	RF 2		X	- 3 PTS	PL X 8	MANQUE 1 OFFICIEL (MARTIN)
BC BEAUGENCY	RF 2		X	- 3 PTS	PL X 8	MANQUE 1 OFFICIEL (FOURRIER)

SPORTIVE

En l'absence de M. Botton, J.-P. Rossignoles présente le document retraçant les travaux de la Commission Sportive Jeunes ; Il souhaite que celui-ci soit étudié par chaque membre et que les questions, suggestions soient abordées lors du C.D. du 25 avril 1988.

Il fait ensuite le point de la Commission Sportive Seniors.

Les finales Seniors se dérouleront le 24 avril à Châteaudun. Organisation O.C. Châteaudun. Délégués : MM. Lefèvre et Sambroni.

Matches de barrages

— Aller 8 mai A contre B
— Retour 15 mai B contre A

4 descentes de N.M. 4 en R.M. 1 et 3 descentes de N.F. 4 en R.F. 1.

Pour la saison 89-90, une seule montée par poule dans les catégories R.M. 2, R.M. 3, R.F. 2

Pour la saison 89-90, une seule montée des départements en R.M. 3 et R.F. 2

Date d'engagement en Régional : **5 juin 88**

Les classements accessions des différents championnats ne pourront être connus qu'après la dernière journée de N.F. 4 et N.M. 4 qui se déroule le 17 avril.

Dans les départements, il doit toujours exister un classement Titre et un classement Accession.

Les départements devront nous faire connaître les qualifiés en R.F. 2 et R.M. 3 pour le **20 mai 88.**

Rappel. — C'est « Le Réveil » qui est l'organe officiel de notre Région Fédérale.

Remerciements à Nouan-le-Fuzelier pour l'organisation des finales du Trophée régional Minimes ainsi qu'à A. Finoux.

SALLES ET TERRAINS

J.-P. Rossignoles signale que le Comité du Cher a adressé sa liste des salles et terrains

Il indique que suite à une lettre adressée à la mairie de Nogent-le-Roi les travaux pour mise en conformité seront effectués pour la prochaine saison.

TECHNIQUE

C. Boisseau présente les travaux de la Commission.

Stages pendant les congés de février 88

— Espoirs G. et F 72-73 du 19 au 25-02 à Salbris avec des rencontres :
- à Vichy contre l'Auvergne
  * Victoire en Garçons
  * Défaite en Filles
- à Salbris contre le Lyonnais
  * Victoire en Garçons
  * Défaite en Filles

— Formation de Cadres, Entraîneurs et B.E. 1 10 participants, bon déroulement.

Services techniques

— Entraîneurs Arbitres
  * à Châteauroux le 29-01
  * à Blois le 12-02

— Perfectionnement technique à thèmes
  * Gérard Bosc
    à Orléans le 23-01
    à Tours le 25-01
    à Bourges le 11-02
  * Michel Rat
    à Tours le 15-02
  * Michel Bergeron
    à Chartres le 16-02
    à Bourges le 19-02

Stages à venir

— Perfectionnement Espoir G. et F. 73-74 Vacances de Pâques du 6-04 au 9-04-88 C.R.J.S. Salbris
— Stage national perfectionnement d'Entraîneurs : Salbris du 31-03 au 4-04-88
— Stage de préparation à l'examen au B.E. 1 du 14 au 18-04-88
— Clinic d'Entraîneurs dans le cadre du Tournoi Mondial Féminin d'Orléans du 21 au 24-04-88
— Stage des Entraîneurs de Division Nationale Masculine I et Féminine I les 9, 10 et 11-06-88 à Salbris
— Stage perfectionnement d'Espoirs G. et F. 73 : du 4 au 9-07-88

J.C. Bois intervient à propos des C.R.E.H.N. Il précise qu'il ne s'agit pas d'une section Sports-Etudes et que seuls peuvent y participer ceux qui sont sélectionnés en équipe régionale (titulaires et remplaçants). En conséquence il charge les cadres techniques de prévoir pour le prochain Comité Directeur la liste des joueuses et joueurs qui relèveront du C.R.E.H.N. en 1988-89.

DISCIPLINE

Dossier 05 87/88

Incidents survenus lors de la rencontre de R.M. 2 B du 6-03-88 : E.S. Ormes - O.C. Châteaudun.

— Après étude des pièces figurant au dossier, il apparaît que le joueur Jeulin Pascal, licence 61 00 49 de l'E.S. Ormes, sanctionné dans la 20e minute de la deuxième mi-temps d'une faute personnelle (qui était sa cinquième faute) s'est dirigé vers le banc de l'O.C. Châteaudun et cracha sur l'entraîneur de cette équipe.

Constatant cela l'arbitre lui a donc infligé une faute disqualifiante avec rapport.

— Pour ces motifs, en vertu des dispositions des articles 603, 604, 607 et 611 du titre VI des Règlements Généraux, sur proposition de la Commission de Discipline, le Bureau Directeur dicide d'infliger au joueur Jeulin Pascal, licence 61 00 49 de l'E.S. Ormes **deux matches fermes plus quatre matches avec sursis.**

— En conséquence le joueur Jeulin Pascal est suspendu du 8 mars 1988 au 21 mars 1988 inclus.

Toutefois la requalification de ce joueur est subordonnée au règlement sous cinq jours de la pénalité financière de 250 F.

Dossier 06 87/88

Incidents survenus lors de la rencontre de Cadettes (poule 1) du 6-02-88 C.L.T. Orléans - La Berrichonne Châteauroux.

— Après étude des pièces figurant au dossier, il apparaît que contestant les décisions du premier arbitre au détriment de son équipe, le manager de celle-ci, M. Boureaud Alain, licence 60 00 05 de la Berrichonne Châteauroux, a été sanctionné, à la 14e minute de la première mi-temps, d'une faute technique puis d'une faute disqualifiante avec rapport.

— Pour ces motifs et en vertu des articles 603, 604, 607 et 611 du titre VI des Règlements Généraux, sur proposition de la Commission de Discipline, le Bureau Directeur décide de rappeler M. Boureaud Alain, licence 60 00 05 de la Berrichonne Châteauroux à ses devoirs de manager.

Par une lettre fort détaillée M. Boureaud Alain fait d'ailleurs part de son souci d'être avant tout un éducateur et est prêt à engager le dialogue avec les arbitres, regrettant son énervement.

Le Comité Directeur prend acte d'un tel vœu et le transmet à la C.R.A.M.C. et à la Commission Technique Régionale.

Dossier 7 bis 87/88

Incidents survenus lors de la rencontre de R.M. 3 A du 14-02-88 A.L. La Source - G.S.C. Billy.

— Après étude des pièces figurant au dossier, il apparaît que le joueur Gibaud Jacky, licence 55 00 01 du G.S.C. Billy, sanctionné de sa cinquième faute personnelle à la 10e minute de la deuxième mi-temps, s'est dirigé vers son banc. Arrivé à la hauteur du premier arbitre il lui asséna un violent coup sur la tête et de façon volontaire. Le premier arbitre lui infligea alors une faute disqualifiante avec rapport.

— Pour ces motifs, en vertu des dispositions des articles 603, 604, 607, 611 et 625 du titre VI des Règlements Généraux, sur proposition de la Commission de Discipline, le Bureau Directeur décide d'infliger au joueur Gibaud Jacky, licence 55 00 01 du G.S.C. Billy, qui reconnaît par ailleurs et par écrit avoir eu, je cite, « un geste incontrôlé vis-à-vis de l'arbitre et dont il s'excuse », une suspension de **1 AN.**

— En conséquence, le joueur Gibaud Jacky, licence 55 00 01 du G.S.C. Billy et suspendu du 16-02-88 au 15-02-89 inclus.

Toutefois la requalification de ce joueur est subordonnée au règlement sous cinq jours de la pénalité financière de 250 F.

Dossier 08 87/88

Incidents survenus après la rencontre de R.B. 2 B du 13-03-88 A.L. Saint-Ouen - U.S. Montargis.

— Après étude des pièces figurant au dossier, il apparaît que des spectateurs de Saint-Ouen ont invectivé les joueurs de Montargis lors de leur retour aux vestiaires.

Les arbitres, qui sont intervenus pour éviter des échanges de coups, ont été pris oralement à partie également.

— Pour ces motifs, en vertu des dispositions de l'article 08 du Règlement Sportif relatif à la police des terrains, le Comité Directeur a décidé de rappeler à leurs devoirs les dirigeants de l'A.S. Saint-Ouen.

Dossier de remise de peine du joueur Sanchez Antonio

Des éléments nouveaux (une lettre de M. Bondeux, ancien dirigeant de l'E.S. Ormes et de M. Delabraze, arbitre de la rencontre) amènent le Comité Directeur à se prononcer favorablement (sauf 1 voix contre) pour la transmission du dossier à la Fédération avec avis favorable pour une remise de peine.

STATUTS ET REGLEMENTS

R.A.S.

TRESORERIE

G. Perez fait le point :

● Les Présidents de Commission doivent présenter pour le 10 avril le projet de budget de leur Commission pour la saison 1988-89.

● Règlement des mutations :

3 départements sont en dette 28 — 3 072 F
36 — 3 600 F
41 — 5 200 F

● Il signale que nous avons encaissé un acompte de 20 000 F de la F.F.B.B. pour le C.R.E.H.N.

● Les clubs pénalisés par le statut de l'arbitrage sont invités à se mettre en règle avant l'Assemblée Générale du 28 mai 88.

Jean-Claude Bois propose d'attribuer une subvention pour l'équipe du collège Jeanne-d'Arc qui est composée des joueurs du C.R.E.H.N. (antenne d'Orléans) et qui s'est qualifiée pour les finales U.N.S.S. qui auront lieu à Lille pendant 5 jours.

Le Comité Directeur décide d'accorder 2 500 francs si le Comité du Loiret participe pour la même somme et suivant un budget établi. La liste des joueurs y participant devra être communiquée.

Le Comité Directeur donne un avis favorable pour donner satisfaction à la demande du club de Mainvilliers.

MINI-BASKET

Lecture du P.V. de la réunion du 14 mars 88.

Présents :

18 M. Machet
28 M. Testault
36 M. Bouquin
37 M. Poitevin
41 Mme Verdier, MM. Robillard, Crapotte
45 M. Halter.

Ordre du jour :

Organisation des manifestations de fin de saison.

1. Jamborée régional du 10 au 13 avril C.R.J.S. Salbris

Sous la responsabilité de Marilyne Verdier

a) Inscriptions :

Actuellement nous avons :
30 jeunes stagiaires sur 36
8 cadres stagiaires sur 12
5 cadres confirmés sur 6

Un effort d'inscriptions supplémentaire est demandé aux départements.

b) Budget :

36 stagiaires à la charge des parents, clubs ou comités	
12 cadres stagiaires 50 % à la charge de la R.F.C., soit	1 800 F
6 cadres confirmés 100 % à la charge de la R.F.C., soit	1 800 F
50 T-shirts personnalisés à la charge de la R.F.C., soit	1 500 F
Pot de l'amitié à la charge de la R.F.C. soit	300 F
	5 400 F

Voir acceptation Bureau Directeur.

c) Récompenses

Poignets - Serre-têtes
Affiches
Badges
Autocollants
à la charge de la F.F.B.B.
T-Shirts et pot de l'amitié R.F.C.

d) Programme

Réalisé par M. Verdier et accepté par la Commission. Sera diffusé prochainement aux départements.

2. Panier d'Or régional le 14 mai à Salbris, C.R.J.S.

Même principe que l'année dernière sous la responsabilité de M. Verdier. Les informations seront communiquées aux départements.

3. Finales régionales à Blois le 12 mai.

Sous la responsabilité de G. Robillard.
Les informations seront transmises aux départements.
Des médailles pour tous les participants restant à la charge de R.F.C.
Le Comité Directeur adopte le compte rendu et souhaite une parfaite réussite au premier Jamborée régional qui aura lieu à Salbris.

BABY-BASKET

Rassemblement régional le 15 mai ou le 29 mai, dans le Loir-et-Cher.

CORPORATIVE

Pierre Monnier fait part des informations sur les championnats organisés dans l'Indre-et-Loire et le Loiret.
Une équipe reste qualifiée en Coupe de France : la M.S.A. Tours.
Il souhaite que la Fédération parle un peu plus du Basket corporatif.

QUESTIONS DIVERSES

J. Lefèvre fait remarquer qu'il ne pourra pas représenter la Région au Jamborée de Mini-Basket du 10 au 13 avril 1988.
Les finales Benjamins et Benjamines auront lieu à Châteauroux le dimanche 15 mai 1988.
Les demandes de récompenses honorifiques seront adressées pour le 15 avril à la Région.

BUREAU DIRECTEUR
DU 21 MARS 1988, à 20 h 15

Le Bureau Directeur réuni en réunion extraordinaire s'est prononcé sur le dossier d'appel qui opposait l'U.S. Poinçonnet (36) au Comité de l'Indre.
MM. Lefèvre, Président de la Commission Statuts et Règlements, et Ravier, Président de la C.R.A.M.C., proposent au Bureau les attendus suivants :
Après étude des pièces versées au dossier transmis par le C.D. de l'Indre et celles produites lors de l'enquête
— constatant que l'appel est recevable car il a été effectué conformément aux prescriptions du titre VI articles 627 à 630 du Code fédéral
— considérant que :
- l'appel porte sur le fait que les incidents se sont produits lors de la rencontre de première division départementale masculine S.C. Issoudun - U.S. Poinçonnet du 21-11-87
- sur la feuille de marque figure dans chaque équipe en qualité de joueur un arbitre du Comité de l'Indre (M. Lecolier pour S.C. Issoudun et M. Georges pour Le Poinçonnet)
- en l'absence d'arbitre officiel la rencontre n'a pas été dirigée selon les prescriptions des articles 45 et 46 du statut de l'arbitre marqueur-chronométreur.
Par ces motifs le jury d'appel décide d'infliger match perdu par pénalité aux deux équipes.
La caution versée sera remboursée au plaignant.
Notification de la décision sera faite par pli recommandé aux trois parties : S.C. Issoudun, Le Poinçonnet et C.D. de l'Indre.

Rapporteurs : J. Lefèvre, J. Ravier.

Le Bureau adopte à l'unanimité ces propositions.

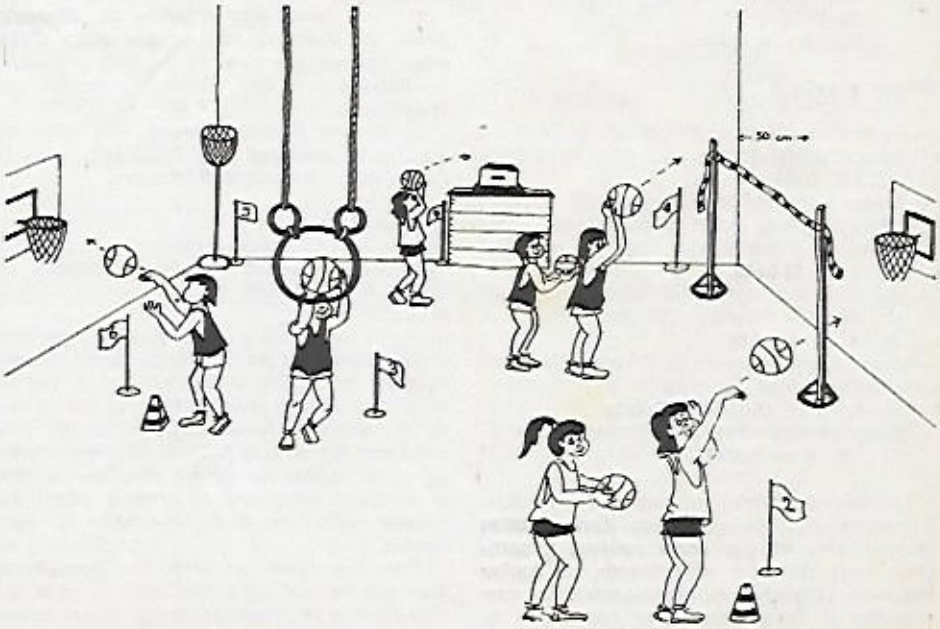

3 - 2 - 1 Tir... FINALES REGIONALES

Résultats du 22 février 1988

Le premier de chaque catégorie est qualifié pour la Finale de Zone le DIMANCHE 3 AVRIL 1988, à 14 heures, à SALBRIS

G 1 FILLES	Pts
1 FAUCHEUX Esther E.S. Nogent-le-Roi	37
2 REY Béatrice U.S. Saint-Florent	35
3 PERLY Julie U.S. Ingré	33
4 PERRIN Stéphanie A.S. Déols	29
5 GENTIL Géraldine Saint-Ay	24
9 participantes	

G 1 GARÇONS	Pts
1 SEHANI Mourad C.A.J.O. Vierzon	49
2 BRISSON Aurélien C.L.T. Orléans	40
3 COURTOIS Sébastien S.M.S. Romorantin	37
4 COLONNA Antoine G.S. Billy	34
5 LITTHISACK Settha La Berrichonne Châteauroux	29
6 participants	

G 2 FILLES	Pts
1 GENTIL Laetitia U.S. Ingré	40
2 LEFLAHEC Laurence C.J.F. Les Aubrais	36
3 TRANCHANT Christelle E.S. Ville-aux-Dames	26
4 LE BLANC Lydie G.S. Billy	26
5 OTHELOT Sandrine La Berrichonne	22
9 participantes	

G 2 GARÇONS	Pts
1 PRENOIS Laurent A.S.P.T.T. Orléans	37
2 BRETON Cédric C.A.J.O. Vierzon	35
3 CHETIVEAUX Cyril A.S. Salbris	33
4 DEMATOS Carlos A.S. Salbris	31
5 MOULIN Franck C.J.M. Bourges	31
7 participants	

G 3 FILLES	Pts
1 SAMBRONI Vanina A.S. Barjouville	32
2 GERBAUD Sandrine A.S.P.T.T. Châteauroux	31
3 BOUSSELET Isabelle La Montjoie	27
4 NEUVIALLE Sandrine C.J.M. Bourges	27
5 CHARRON Catherine A.S. Barjouville	26
8 participantes	

G 3 GARÇONS	Pts
1 OROS Didier E.S. Châteauroux	33
2 LEGUIFF Yannick C.J.M. Bourges	27
3 GUENA Nasser L.B. Châteauroux	25
4 LETHUMELIN Cyril U.S.M. Saran	24
5 AGOUTIN Cédric A.S. Barjouville	21
5 participants	

COACH... DONNEZ L'EXEMPLE, GARDEZ VOTRE CALME ET SOYEZ COURTOIS

REGION FEDERALE DU CENTRE

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

SAMEDI 28 MAI 1988

à 15 heures, Espace Béraire

à La Chapelle-Saint-Mesmin (45)

Elections pour le renouvellement du COMITE DIRECTEUR

DATE DE DEPOT DES CANDIDATURES

AVANT LE 8 MAI

DATE LIMITE DU DEPOT DE VŒUX

(Sous couvert des Comités)

AVANT LE 18 MAI

COMMENT OBTENIR UNE CARTE EN 1988

CAS GENERAUX	
1 - Vous possédez le diplôme d'entraîneur et vous n'avez pas de carte	Adressez-vous à votre Conseiller Technique Régional
2 - Vous possédez un **Brevet d'Etat complet** (1, 2 ou 3) et vous n'avez pas de carte	Adressez-vous à la F.F.B.B. (département cadres) Ajoutez 2 photos d'identité et la photocopie du diplôme
3 - Vous possédez un **Brevet d'Etat spécifique du 1er degré**	Voir point 1 - Une carte d'entraîneur pourra vous être délivrée
4 - Vous possédez le **Brevet d'Etat spécifique du 2e degré**	Voir le point 2 - Une carte d'entraîneur B.E. 1 vous sera délivrée, vous joindrez à cette carte la photocopie d'attestation d'obtention du B.E. 2 spécifique au moment de l'engagement de votre club en Championnat de France.
CAS PARTICULIERS	
Ex-article 26 (article 23 actuel)	Vos droits restent acquis, voir le point 1 (Vous pouvez obtenir une carte d'entraîneur)
ATTENTION !	
1 - Si vous possédez une carte d'entraîneur E, B.E. 1, B.E. 2, B.E. 3	Validité jusqu'à la date prévue, renouvellement de cette carte au cours de votre stage de recyclage.
2 - Si vous étiez titulaire d'une carte « d'assimilation fédérale » B.E. 1 ou B.E. 2 valable jusqu'en juin 1988	Vous obtiendrez, sur présentation de cette carte, une carte d'entraîneur fédéral à la suite du stage que vous suivrez en 1988.

LE COIN TECHNIQUE

Questions posées à J.-P. CORMY, entraîneur national

concernant

la SAISON SPORTIVE de l'ARBITRE

Jack RAVIER : A votre avis qui est le mieux placé pour assurer la formation des arbitres ?

J.-P. CORMY : « LE DIABLE ! »

J. R. : Dans tous les sports, il est convenu d'entendre dire aujourd'hui : « les arbitres sont aussi des sportifs ». Certains vont même plus loin en disant : « l'arbitre doit être un athlète ». Qu'en pensez-vous ?

J.-P. C. : Il faut dire, tout simplement que dans la pratique sportive tout change, tout évolue et que la pratique de l'arbitrage n'échappe pas à cette évolution.
Aujourd'hui le basket a atteint à notre avis un équilibre certain. Il est vrai que le jeu est plus rapide, l'adresse des joueurs est meilleure, le jeu vertical s'est considérablement amélioré, la défense a prodigieusement évolué et les joueurs sont, en général, mieux préparés.
Dans cette évolution, l'arbitrage ne peut être tenu à l'écart et l'arbitre doit nécessairement quel que soit le niveau où il officie, tenir compte de cette évolution.

J. R. : Comment voyez-vous les relations entre l'arbitre et l'entraîneur ?

J.-P. C. : De ces deux personnages qui sont en permanence opposés, quelquefois confrontés, il faut dire qu'ils ne peuvent être comparés ayant des rôles à l'évidence différents. L'entraîneur essaie d'utiliser le règlement au maximum et quelquefois au-delà.
L'arbitre est le gardien du code de jeu et au-delà... de l'esprit du jeu.
S'il n'y a pas fondamentalement opposition des hommes, il y a opposition des rôles, l'important étant que les deux soient honnêtes et compétents.
Lapidairement, ou pourrait dire :

« ENTRAINER c'est REFLECHIR
ARBITRER c'est REAGIR ».

J. R. : Selon votre avis comment conseilleriez-vous un arbitre pour bien réagir ?

J.-P. C : Pour bien réagir il faut :

1) ETRE PRET INTELLECTUELLEMENT
   - Connaissance de l'évolution du jeu
   - Connaissance du Code
   - Application du Code
2) ETRE PRET PHYSIQUEMENT
   - Avant et pendant la saison
   - Avant le match
   - Après la saison
3) ETRE PRET PSYCHOLOGIQUEMENT
   - Relations
4) ETRE PRET.. A RECOMMENCER.

Je reprendrai si vous le permettez une citation de MOA TSE TOUNG :

« Ne pas engager de combat sans préparation
Faire les plus grands efforts
Pour bien se préparer. »

J. R. : Comment est-il possible pour l'arbitre d'être prêt intellectuellement ?

J.-P. C. : A l'exception de l'aspect tactique, l'arbitre comme le joueur fait appel à des qualités intellectuelles nécessaires.

A) L'ATTENTION

Etre attentif
- être capable de lutter contre la dispersion (penser à autre chose, se laisser attirer par le spectacle, répondre au public).
- être capable de sélectionner les actions litigieuses et de choisir.

B) LA CONCENTRATION
- être capable d'assumer son rôle avec précision en fonction de la mécanique de l'arbitrage
- l'application du règlement

C) LA PERCEPTION
- Appréciation de la position
  Ma position sur le terrain en fonction des joueurs et de mon collègues et des systèmes de jeu.
- Appréciation de la distance
  — par rapport aux joueurs
  — par rapport à la faute au moment du coup de sifflet
- Appréciation de l'espace-temps
  — le déplacement des joueurs
- Appréciation du ballon
  — choix du ballon
  — lancer du ballon
- Appréciation des trajectoires
  — tir au panier
  — passes.

Une bonne perception permet de réagir au bon moment. Chez le joueur elle conduit à l'anticipation qui, par contre, ne peut être tolérée chez l'arbitre.
Anticipation des déplacements : OUI
Anticipation des décisions : NON

J. R. : Quels conseils donneriez-vous à un arbitre pour se perfectionner ?

J.-P. C. :
- Observer des matches
- Observer des films ou cassettes
- Participer à des entraînements
- Utiliser des méthodes audio-visuelles.

J. R. : Que signifie selon vous être prêt physiquement ?

J.-P. C. : Pour l'arbitre être prêt physiquement signifie être capable de suivre un match au meilleur niveau possible sans que la fatigue puisse influencer son jugement.
Il doit courir à différentes allures et souvent de manières différentes. Il doit agir vite sans précipitation, coordonner ses gestes sans pouvoir se reposer sinon comme les joueurs aux :
— temps mort
— pause
Les joueurs courent environ 4 000 mètres pendant un match de basket. Il est vraisemblable que l'arbitre puisse courir 3 000 mètres. Par ailleurs, la spécialité du basket réside dans les changements de rythme. Il en est de même pour l'arbitre.
La préparation physique de l'arbitre visera donc à développer l'ENDURANCE (développement maximum de toutes les capacités de l'organisme), l'APTITUDE à la REACTION et la SOUPLESSE GENERALE.

J. R. : Ensemble nous allons voir ce que doit être la préparation physique AVANT et PENDANT la SAISON.

J.-P. C. :

1) FOOTING
   Etablir un programme progressif pour atteindre les 30 mn de course continue
2) COORDINATION MOTRICE GENERALE
   - Corde à sauter
   - Utilisation des bancs et ballons
3) COURSES SPECIFIQUES BASKET
   - Prévention des accidents musculaires et ligamentaires
4) VITESSE
   - vitesse pure
   - Vitesse de réaction
5) SOUPLESSE
   - Etirements
6) BASKET-BALL
   - Entraînement avec une équipe
   - Abitrage de matches amicaux

J. R. : Avant le match, quelles recommandations donneriez-vous pour qu'un arbitre se présente dans les meilleures conditions ?

J.-P. C. :

a) Activation générale
   - Footing
   - Corde à sauter
b) Etirements
   - Concentration
c) Courses variées
   - Chevilles
   - Genoux

J. R. : Nous avons vu la préparation physique avant et pendant la saison, avant le match, il nous reste à aborder l'intersaison.

J.-P. C. : C'est l'époque de l'amélioration des connaissances (arbitrage de matches amicaux, application éventuelle de nouvelles règles, stages départementaux ou régionaux).

C'est la période d'autres sports qui permettent de se maintenir en forme et d'améliorer son « physique ».

J. R. : Pour terminer, je souhaiterais que nous abordions le domaine psychologique de l'arbitrage.

J.-P. C. : Un arbitre doit être prêt psychologiquement :

* A faire équipe avec un collègue en se souvenant « qu'une équipe n'est jamais plus forte que le plus faible de ses membres ».
* A supporter le public que de « toute évidence est parfaitement incompétent ».
* A accepter de discuter avec les entraîneurs si la discussion est possible.
* A diriger avec autorité et sans autoritarisme
* A se remettre en cause avec humilité car « l'humilité est l'antichambre de toutes les perfections ».

Un vœu pour terminer. Que les arbitres et les entraîneurs veuillent bien travailler en confiance réciproque car : « lorsqu'il n'y a pas de confiance, il n'y a pas de dialogue. Quand il n'y a pas de dialogue, il y a affrontement. »

J. R. : Merci J.-P. CORMY pour cet entretien et ces conseils que nos arbitres sauront, je l'espère, mettre à profit.

Entretien réalisé par J. RAVIER, responsable de la C.R.A.M.C.

Suite au passage de G. BOSC à Orléans

Dialogue autour de la préparation psychologique

G.B. : Que faut-il entendre par « préparation psychologique » ?

L.F. : Lorsque tous les entraîneurs évoquent cette notion, ils font référence à 2 aspects : d'une part tous les procédés utilisés avant le match et d'autre part « l'intox » diluée dans leur travail de tous les jours auprès des joueurs. Or, la préparation psychologique ce n'est pas cela. Etymologiquement, c'est **préparer l'esprit à...** Il convient de définir le « à » Ce n'est pas le match ; ce n'est pas la situation ; c'est la **victoire**, c'est préparer l'esprit à la victoire puisque gagner est l'essence même du sport.
Il y a peut-être trente-six façons de faire du sport, mais il n'y a qu'une façon de gagner. En France, on apprend à faire du sport, pas à gagner.

G.B. : Mais qu'est-ce qui fait gagner ?

L.F. : Par-delà les capacités physiques, les qualités technico-tactiques, c'est la façon de penser qui est essentielle. Il n'y a qu'une tournure d'esprit valable et certains sportifs, les champions, l'ont spontanément. Tous les autres, c'est-à-dire l'immense majorité, a besion de l'apprendre.

G.B. : Quelle est cette tournure d'esprit valable ?

L.F. : D'abord, savoir ce que l'on veut ; or notre éducation nous apprend la dispersion, et c'est précisément le contraire qu'il faut faire.
C'est-à-dire focaliser son esprit sur un objectif, apprendre à se concentrer ; c'est ensuite avoir une démarche continue, adaptable aux âges, aux situations, aux individus pour atteindre l'objectif. Cela signifie fondamentalement que la préparation psychologique n'est pas un gadget et qu'elle s'adresse à l'homme dans sa totalité pour lui permettre de réussir non seulement dans la vie, mais surtout sa vie.

G.F. : Oui, mais en ce qui concerne les sports-co, les problèmes sont multiples car il y a plusieurs individus.

L.F. : En effet, là aussi à la source, il y a un problème d'objectifs, qui peuvent être différents mais pas complémentaires ou identiques. Cela veut dire qu'il ne faut pas mélanger, ceux qui viennent se détendre et ceux qui désirent faire de la compétition car, à brasser des intérêts divergents on ennuie tout le monde et personne n'est satisfait.
Donc, le premier effort à réaliser est un effort de **clarification d'objectif** et de mise en place d'une organisation en rapport.

G.B. : Imaginons ces problèmes réglés, il en existe d'autres comme par exemple, la motivation, la concentration ou les effets de groupe...

L.F. : Sur ces 3 sujets, on pourrait écrire des livres et il y en a déjà sur le marché. En quelques mots, je peux cependant donner quelques pistes...

G.F. : La motivation, par exemple ?

L.F. : La motivation, c'est savoir ce que je veux. La plupart ne le savent pas, même dans le haut niveau. Le rôle de l'éducateur est ici important car lorsque un individu a fait un choix personnel, il fait les choses à fond sans regrets et pour se faire plaisir. Ces trois notions sont fondamentales.

G.B. : Et la concentration ?

L.F : Tout le monde en parle mais peu savent ce que c'est. Il en est de même pour la fameuse « pression » que l'on met à toutes les sauces.
Il y a plusieurs types de concentration. L'une d'entre elles demande que l'on fixe son attention sur un point particulier, une autre demande une disponibilité d'esprit pour tout appréhender ; et la difficulté consiste d'une part à connaître les différentes sortes de concentration ; d'autre part à savoir s'en servir à bon escient et enfin, de basculer de l'une à l'autre. Il y a là aussi, une problème de transition comme au basket...

G.B. : Tout à l'heure, nous évoquions le problème de la « pression », que peux-tu en dire ?

L.F. : La « pression » c'est beaucoup plus simple que ce que tout le monde croit. **La PRESSION C'EST L'ATTENTION.**
Je m'explique : je te mets la pression lorsque je t'oblige à faire attention à moi ; à ce que je te dis, lorsque tu réfléchis à mes propos. Je subis la pression lorsque ton regard ou ce que tu me dis me sort de mes certitudes. La qualité de la « pression » viendra de la qualité du rapport de force psycologique entre toi et moi, ou entre deux adversaires, ou entre deux équipes.

Gérard BOSC/Luis FERNANDEZ.

Tournoi Mondial Féminin

le Jeudi 21 avril à Orléans
Vendredi 22 avril à Saint-Denis-de-l'Hôtel
Samedi 23 avril à Ingré
Dimanche 24 avril à Orléans

Avec la participation des équipes nationales de
FRANCE — ISRAEL — PAYS-BAS — BULGARIE
SUEDE — COREE DU SUD

Comités départementaux, clubs,
RASSEMBLEZ LES FANS DU BASKET

Comité du Cher

REUNION DU BUREAU DU 14 MARS 1988

Présents : Président Subires.
MM. Langlois, Denis, Fosset, Rhuaud, Cacard, Mlle Mathonat.
Invités : Mlle Laurent, Mme Despinoy.
MM. Pose, Claifayt.

Le Président ouvre la séance à 20 h 15.
Après avoir évoqué et réglé différents problème, la parole est ensuite donnée aux responsables des Commissions.

COMMISSION DES LICENCES

M. POSE

M. Pose prévient les responsables des clubs que l'année prochaine les licences seront les mêmes, en conséquence les conserver précieusement.

COMMISSION SPORTIVE FEMININE

Mlle LAURENT

Championnat du Cher :

Les matches en retard devront être joués avant le 17 avril. Que les équipes s'entendent entre elles pour convenir du jour et de l'heure mais préviennent impérativement la Commission Sportive de la date retenue.

Pour les équipes Seniors, si les matches n'ont pas eu lieu le 17 avril, il y aura 0 point à chaque équipe.

COMMISSION DES ARBITRES

M. LANGLOIS

De bons résultats concernant les Arbitres Marqueurs-Chronométreurs :
— Carole CHEBSON a passé avec succès interrégional Arbitre ;
— Marqueurs-Chronométreurs régionaux : Mmes CLAIFAYT, AUDUBERT, PALISSE, Mlles BERTON, PALISSE, MM. POSE, CLAIFAYT, AUDUBERT, NADOT, BIASSE, VOISINE, LAGARDE.
Félicitations du Comité.

COMMISSION TECHNIQUE

M. CACARD

Coupe du Cher :

— Cadets : le 30 avril, à 20 h 30, au Prado
— Cadettes : le 30 avril, à 18 h 30, au Prado
— Juniors Masculins et Féminines : le 1er mai à partir de 14 heures, au Prado.

Jamborée régional :

Les dossiers sont envoyés. Encadrement proposé : MM. Esposito, Sampaio.

Réunion le 17 mars à Châteaumeillant avec Alain Auffrère de l'U.S.E.P. et Bruno Machet pour organiser des animations de Basket sur Châteaumeillant.

Tournoi 3 contre 3 mixte le 11 juin. Les clubs recevront un document d'information.

Sports-Vacances à Aubigny-sur-Nère : 2 sessions de 5 jours entre le 3 et le 16 juillet

A RETENIR

M. BORDIOT
50, rue Camille-Desmoulins - Appt 4
BOURGES (nouvelle adresse)
M. DUPONT Michel à Saint-Florent
(Nouveau nº de téléphone) 48 55 34 46

CLASSEMENTS AU 14 FEVRIER 1988

MINIMES FILLES

		Pts	J	G	P	p	c	Diff.
1	S.I.P.S. Dun *	12	7	5	2	154	132	+ 22
2	B.C. Allogny	12	8	4	4	152	126	+ 26
3	B.C. Saint-Germain *	11	8	4	3	178	167	+ 11
4	C.S. Bourges *	9	7	2	5	174	210	— 36
5	S.C. Saint-Amand ***	8	5	3	2	113	90	+ 23
6	C.J.M. Bourges 2 **	8	6	2	4	128	176	— 46

* Compte 1 match en moins
** Compte 2 matches en moins
*** Compte 3 matches en moins

BENJAMINES

		Pts	J	G	P	p	c	Diff.
1	C.J.M. Bourges *	14	7	7	—	291	75	+ 216
2	U.S. Florentaise *	10	6	4	2	143	97	+ 46
3	C.J.M. Bourges 2	10	7	3	4	134	188	— 54
4	B.C. Châteaumeillant *	8	6	2	4	81	126	— 45
5	C.S. Bourges *	6	6	—	6	39	202	— 163

SENIORS FILLES

		Pts	J	G	P	p	c	Diff.
1	S.C. Saint-Amand	21	12	9	3	609	431	+ 178
2	B.C. Saint-Germain *	19	10	8	1	497	382	+ 115
3	C.J.M. Bourges	18	11	7	4	553	467	+ 86
4	U.S. Florentaise	17	12	7	5	577	488	+ 89
5	E.S. Justices	16	12	4	8	512	583	— 71
6	U.S. Neuvy	15	12	3	9	447	687	— 240
7	C.S. Bourges ●	14	12	4	8	344	413	— 69
8	U.S. Vierzon ●*	9	9	2	7	207	295	— 88

* Compte 2 matches en moins
● Compte 2 forfaits

TITRE/ACCESSION

		Pts	J	G	P	p	c	Diff.
1	S.C. Saint-Amand	17	9	8	1	501	320	+ 181
2	C.J.M. Bourges	12	7	5	2	395	302	+ 93
3	U.S. Neuvy	12	10	2	8	364	545	— 181
4	B.C. Saint-Germain *	11	6	5	1	340	268	+ 72
5	E.S. Justices	10	8	2	6	324	422	— 98
6	U.S. Vierzon *●	5	6	1	5	151	208	— 57

* Compte 2 matches en moins
● Compte 2 forfaits

CLASSEMENTS AU 6 MARS 1988

HONNEUR DEPARTEMENTAL MASCULINS

		Pts	pour	contre
1	C.J.M.B. *	26	1020	721
2	C.A.J.O. *	25	1200	653
3	St-Germain **	23	826	668
4	Chavignol	20	770	838
5	St-Amand *	19	714	736
6	A.S.P.T.T. *	18	629	900
7	U.S.V. *	17	769	685
8	C.S.B.	16	664	836
9	Neuvy	12	453	999

* 1 match en moins
** 2 matches en moins

PROMOTION DEPARTEMENTALE MASCULINE

		Pts	pour	contre
1	C.A.J.O.	22	947	580
2	C.J.M.B.	19	681	499
3	U.S.V.	17	649	577
4	Groises *	16	552	522
5	St-Germain	15	486	629
6	U.S.F.	14	510	648
7	A.S.P.T.T. *	12	415	804

* 1 match en moins

BENJAMINS

		Pts	pour	contre
1	U.S.F.	14	213	98
2	C.J.M.B.	13	211	131
3	C.A.J.O.	11	230	128
4	C.S.B.	9	108	171
5	U.S.V.	7	44	278

MINIMES - CADETS
(3e phase)

		Pts	pour	contre
1	U.S.F.	8	240	272
2	C.A.J.O. *	7	278	244
	C.J.M.B. 2	7	307	232
4	U.S.V. *	6	196	246
5	C.J.M.B. 3 **	5	224	155
6	C.S.B. **	3	115	211

* 1 match en moins
** 2 matches en moins.

Comité de l'Eure-et-Loir

REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU VENDREDI 11 MARS 1988

Présents : Mme Sambroni.
MM. Lefèvre, Thebault, Sambroni, Repérant, Trébuchon, Chemin, Augustin, Joyeux, Prévost

Excusés : MM. Martin, Gouyer, Leroux, Deshayes.

Absent : M. Siourd.

LES STATUTS DU COMITE

Vote lors de l'Assemblée Générale du 20 mai 1988 des statuts, en conformité avec la loi du 16 juillet 1984.

LES ACTIVITES DU PRESIDENT

Les dossiers F.N.D.S.
Moins de dossiers que l'année précédente.

La soirée du Président du 4 mars 1988
13 clubs ont assisté à la soirée du Président
Les catégories d'âge ne changeront pas pour la prochaine saison.
Licences 88-89 : Un papillon sera collé sur les licences.

Rencontre avec la presse (Echo Républicain)
On ne peut pas dire que le Basket trouve sa place dans ce journal, réponse du chef des sports : manque de personnel, aucun journaliste pour le Basket, apporter la copie au journal.

Demande de Radio Chartres pour rubrique sportive
Les clubs peuvent faire parvenir leurs résultats à Radio Chartres :
— résultats sportifs, le dimanche de 18 h à 20 heures
— présentation du week-end, le vendredi de 18 h à 19 heures.

COMMISSION SPORTIVE

Phases Finales Jeunes

Demi-Finales le 8 mai 1988

Cadets

1er Régional contre 2e Départemental
2e Régional contre 1er Départemental

Cadettes

Barjouville contre 3e Départemental
1er Départemental contre 2e Départemental

Minimes Filles

1er Régional contre 2e Départemental
2e Régional contre 1er Départemental
Les Finales se dérouleront le 15 MAI 1988.
Les arbitres seront demandés par la C.S.
Les clubs voulant organiser les 1/2 finales Jeunes, les finales Jeunes, doivent en avertir le Président de la C.S. avant le 30 mars 1988.
Les clubs voulant organiser les 1/2 finales des Coupes d'Eure-et-Loir Seniors Masculins, Seniors Féminines doivent en avertir le Président de la C.S. avant le 30 mars 1988.

Coupe d'Eure-et-Loir

Seniors Féminines

Premier tour le 7 mai

N° 1 Maintenon - Barjouville
N° 2 J.A. Chartres - Luisant
N° 3 Lucé - Nogent-le-Roi
Sur terrain du premier nommé

1/4 Finales le 21 mai

N° 4 Vainqueur N° 1 - Châteaudun
N° 5 A.S. Valéo - A.S.J. Nogent
N° 6 Vainqueur N° 2 - Vainqueur N° 3
Sur terrain du premier nommé

1/2 Finales le 28 mai

Vainqueur N° 4 - Vainqueur N° 5
Vainqueur N° 6 - A.S.G.A.M.F.
Sur terrain neutre

Finale le 4 juin

Sur terrain A.S.J. Nogent.

Seniors Masculins

Premier tour le 7 mai

N° 1 Nogent-le-Roi (R) - J.A. Chartres (R)
N° 2 Maintenon - A.S.G.A.M.F. (R)
N° 3 Luisant - A.S.J. Nogent
N° 4 A. Dreux (R) - A.S. Valéo
Sur terrain du premier nommé

Deuxième tour le 14 mai

N° 5 Vainqueur N° 1 - J.A. Chartres 1
Sur terrain du premier nommé

1/4 Finales le 21 mai

N° 6 A.S.G.A.M.F. 1 - Châteaudun
N° 7 Vainqueur N° 5 - Vainqueur N° 2
N° 8 Vainqueur N° 3 - A. Dreux 1
N° 9 Vainqueur N° 4 - Nogent-le-Roi 1
Sur terrain du premier nommé

1/2 Finales le 28 mai

Vainqueur N° 6 - Vainqueur N° 7
Vainqueur N° 8 - Vainqueur N° 9
Sur terrain neutre

Finale le 4 juin

Sur terrain Nogent-le-Rotrou
Cette compétition sera disputée avec handicap. Ce handicap est fixé à 6 points pour une division d'écart.

COMMISSION MINI ET BABY-BASKET

Baby-Basket

Tournoi du 19 décembre 1987 - O.C. Châteaudun
— Centre de Châteaudun
70 enfants : Saint-Denis-les-Ponts, A.S. Nogent-le-Rotrou
— Centre de Dreux
20 enfants : A. Dreux, Maintenon
— Centre de Chartres
85 enfants : Barjouville, J.A. Chartres, Gallardon, Mainvilliers, Courville, Aunay-Sainville, G.A.M.F., Chartres.

Tournoi prévu à Nogent-le-Rotrou, Maintenon le 2 avril 1988, de 14 h à 17 heures.
Tournoi à prévoir en mai-juin 1988.

Mini-Basket

Jamborée régional à Salbris les 10, 11, 12 et 13 avril 1988.
Sont retenus pour participer :
— Filles nées en 1977
BEQUIGNON Laetitia
MARCHAND Christel
ROULLEAU Hélène
— Garçons nés en 1977
BARBIER Yvon
LECERF Jérôme
POUSSIN Michaël
— Stagiaire entraîneur
Mlle GOUYER Sophie
— Stagiaire arbitre
M. AME Jean-Marc

Panier d'Or

Samedi 7 mai - Lieu à déterminer.
Finale régionale le 14 mai au C.R.J.S. de Salbris.

COMMISSION DES ARBITRES

Formation des arbitres : 6 séances ont eu lieu à Nogent-le-Roi le 15-01, 21-01, 28-01, 4-02, 11-02, 3-03.
5 ont eu lieu à Chartres les 14-01, 22-01, 5-02, 4-03, 10-03.
Examen arbitre départemental à Nogent-le-Roi le 13 mars 1988, à 9 h 30 (MM. Augustin et Ribault).
Examen marqueur-chronométreur à la J.A.C. le 11 mars 1988, à 20 h 30. 31 personnes ont passé cet examen (MM. Augustin et Testault)
Week-ends des 26-27 mars et 2-3 avril, au G.A.M.F. de Chartres, examen pratique.
Ecole d'arbitrage saison 88-89 sur huit séances, réservées aux Cadets et Minimes (Filles et Garçons).

COMMISSION TECHNIQUE

Responsable Didier JOYEUX

Stage M 1

9 stagiaires au départ, 7 à l'arrivée : 3 de Barjouville, 2 de l'A.S.J. Nogent, 1 de Courville, 1 de La Loupe.
L'examen a eu lieu le dimanche 13 mars, salle rue de Châteaudun, après 6 séances.

Stage M 2

Responsable Claude BOISSEAU assisté de Arnaud ANCION.
Regroupé avec recyclage entraîneurs et préparation au spécifique B.E.1. Une quinzaine de stagiaires en général. Six ont passé le M 2 le dimanche 6 mars 1988, après 6 séances.
Résultats :
BALLESTER Céline (A.S.J.) M 2 à repasser
CHAUMIER Emma (A.S.J.) M 2 + stage CTD
CHALLIER Stéphane (G.A.M.F.) M 2 + stage C.T.D
DUMANS Christophe (G.A.M.F.) M 2 + Stage C.T.D.
JAHANDIER Christophe (J.A.C.) M 2 + stage
CHEMIN Muriel (A. Dreux) apte E 1
CHEMIN Yannick (A. Dreux) apte E 1
FAUX Frédéric (A. Dreux) apte E 1

Qualifiées pour le 3 - 2 - 1 Finale de Zone à Salbris le dimanche de Pâques 3 avril : Mlles FAUCHER Esther (E.S. Nogent-le-Roi) et SAMBRONI Vanina (Barjouville).
Toutes nos félicitations.

Critérium du Jeune Basketteur et de la Jeune Basketteuse

Eliminatoire le 27 mars, à partir de 9 heures, deux centres :

— Maintenon ; responsables MM. Joyeux, Chemin, Augustin.

— Courville ; responsables MM. Lefèvre, Gouyer, Testault, Prévost.

Finale départementale du Critérium du Jeune Basketteur et de la Jeune Basketteuse le 24 avril, salle de la Courtille, à 9 heures. Responsables : M. Lefèvre, M. et Mme Sambroni, MM. Testault, Joyeux.

Finale régionale du Critérium du Jeune Basketteur et de la Jeune Basketteuse le samedi 14 mai au C.R.J.S. de Salbris.

ASSEMBLEE GENERALE DU 20 MAI 1988 A BARJOUVILLE

Comptes rendus des commissions pour le 29 avril 1988.

Nous rappelons que cette assemblée sera élective, les membres de notre Comité arrivant en fin de mandat.

Parmi eux certains ont d'ores et déjà décidé de ne pas être candidats (ou de cesser leurs activités).

D'autres n'ont pas encore pris de décision définitive. En tout état de cause, et quelle que soit la décision des uns et des autres, des postes se trouveront vacants. Il faut que l'action continue.

En conséquence, nous vous invitons :

— A rechercher les licenciés désireux d'apporter leur concours au travail de notre Comité

— A faire acte de candidature.

Comité de l'Indre-et-Loire

COMITE DIRECTEUR N° 8 DU 1er MARS 1988

Présents : Président Tersac.

Mlle Varennes.

MM. Astié, Bergeron, Deschamps, Ferand, Gilbert, Hénault, Le Corre, Poitevin, Sabourin, Sestillange, Varey.

Excusés : MM. Chevret, Estoup, Hernandez, Marchand.

Absent : M. Duchartre.

Assiste : Mme Astié.

P.V. N° 7

1. - Les membres du Comité rappellent une omission :

Suite à la demande de la C.D.A.M.C. concernant un article paru dans la presse, le Comité écoute l'argumentation développée par le responsable de la presse. Un débat s'instaure. Il en ressort :

* Regrets que toutes les parties concernées n'aient pas pu être interviewées ;
* Le Comité prend bonne note de l'exposé de chacun en insistant sur la nécessité de dédramatiser les points de vue divergents pour le bien du Basket.

2. - Comme rectifié dans « Le Réveil », le premier paragraphe des arbitres doit être modifié de la façon suivante :

Tout arbitre infligeant une faute disqualifiante avec rapport, mais ne confirmant pas le rapport dans les temps légaux, sera suspendu.

M. Tersac passe ensuite la parole aux Présidents de Commission.

TECHNIQUE
J. SESTILLANGE

Le 15 février nous avons eu le plaisir d'accueillir M. Michel Rat, Entraîneur national, au Centre municipal des Sports, venu développer sa théorie sur la pédagogie de l'entraînement, devant une assistance nombreuse composée des entraîneurs des clubs du département, ainsi que des postulants au Brevet d'Etat 1er degré.

Le mercredi 9 mars, c'est M. Boisseau, Conseiller technique régional de la Région Centre qui tiendra, au siège du Comité, une conférence sur le jeu rapide. Y sont conviés les entraîneurs et les postulants au B.E. 1.

Nous regrettons que la presse n'ait pas fait écho de la venue des deux entraîneurs nationaux.

Il est à remarquer, cependant, que les personnes fréquentant les cours de préparation au tronc commun, ne paraissent pas souvent assez motivées pour poursuivre ces conférences.

Rappel. — L'accession au Brevet d'Etat n'est possible qu'aux candidats ayant été reçus au tronc commun.

Malgré tout, la nouvelle formule de préparation au tronc commun et au spécifique Basket-Ball, mise en place au Comité départemental d'Indre-et-Loire, sous l'impulsion de MM. Tersac et Crapez laisse espérer une candidature plus nombreuse pour la saison prochaine.

2e stage animateurs :

Les 11, 12, 13 avril 1988, de 14 à 18 heures. Le lieu sera précisé ultérieurement.

Les stagiaires ayant participé au premier stage de décembre 1987 doivent prévoir leur présence, celle-ci étant nécessaire et conditionne l'obtention de la **carte d'animateur, délivrée par le C.T.R.** et la Commission Technique.

Critérium des Jeunes Basketteurs :

Le mercredi 30 mars, à 14 heures, à la salle Rabelais (C.E.S.) de Chinon.

Demi-finale de zone du Critérium.

Les associations participantes sont : Ile-Bouchard, Avoine, Bourgueil, Descartes, Richelieu.

Modification. — La demi-finale prévue à Fondettes pour le secteur Tours Ouest Nord se déroulera à Luynes.

Les clubs de Monnaie, Saint-Cyr, La Riche, Parçay peuvent contacter le responsable de Luynes, M. ESPINASSE - 47 51 51 75.

Secteur Tours Ouest Sud, Centre Ballan, mardi 26 avril à Ballan, à 18 heures.

La finale se déroulera le samedi 30 avril, à 14 heures, au gymnase de Ballan.

CONTRATS BLEUS
G. HERNANDEZ

Participation :

Juste avant les vacances scolaires de février 284 enfants sont inscrits ou en cours d'inscription. Plus grande affluence à la Rotonde avec environ 82 inscrits ou en cours.

Animation :

Toujours des problèmes de recrutement. Je fais tout mon possible pour récupérer au moins UN ANIMATEUR. Prospection auprès de quelques clubs.

Problèmes :

Mlle Nathalie Saillour a eu quelques problèmes avant les vacances avec le gardien du gymnase Choiseul. A VOIR DE TRES PRES.

CORPORATIVE
C. DUCHARTRE

La troisième réunion de la Commission Corporative a eu lieu le 18 février, en présence du président C. Duchartre et B. Estoup et des responsables de 7 associations.

Au cours de cette réunion une mise au point a été faite sur certains problèmes des rencontres de championnat Masculins Poule A. Il a été également annoncé un tournoi de fin de saison Masculins et Féminines.

En coupe de France corporative : 32e de finale.

Bon comportement de nos équipes malgré un tirage au sort défavorable. Deux défaites à domicile, une victoire à l'extérieur.

Résultats : Nouvelle République : 42 ; Municipaux Nantes : 83 ; Banque Populaire : 72 ; Cognec : 92 ; A.S.M.S.A. : 99 ; Citroën Rennes : 80.

STATUTS - REGLEMENTS
B. SABOURIN

M. Sabourin a longuement étudié les propositions des règlements généraux. Toutes ses remarques vont être envoyées à la Région.

SPORTIVE
M. ASTIE

Nous regrettons que la majorité des matches ait été reportée pour les journée de championnat du 20 février et de coupe du 27 février (période de vacances). Nous nous verrons dans l'obligation, l'année prochaine, de supprimer ces journées dans notre calendrier, mais en contrepartie il nous faudra prolonger la durée de la saison sportive.

Une étude sera faite sur le projet de modification des championnats jeunes (Benjamins, Minimes).

Une réunion régionale est prévue le lundi 14 mars à Saint-Jean-de-Braye.

Matches titres :

Le 8 mai, salle des Grands Champs, à Saint-Avertin, se dérouleront les deux matches titre de la saison : Seniors Garçons

— à 9 heures : match entre les premiers des Seniors 3 et des Seniors de la catégorie Seniors-Juniors

— à 10 h 30 : match entre les premires de la Poule 1 A et de la Poule 1 B.

Accession :

Rappel. — Cette année deux équipes montent en Régionale : le premier de la Poule 1 A et le premier de la Poule 1 B. En cas de refus de l'équipe classée première, c'est l'équipe classée deuxième de la même poule qui accèdera à la Régionale.

La Commission Sportive a besoin de vous ! Elle souhaite accueillir de nouveaux membres pour participer, dans une ambiance sérieuse et amicale, au travail de déroulement des championnats et coupes.

Adressez-vous à M. ASTIE

MINI-BASKET
N. POITEVIN

Compte rendu du tournoi Mini à Grandmont, du 20 février 1988

120 jeunes ont participé à la fête du Basket regroupant 30 équipes provenant de 11 clubs : Artannes, Ballan, Fondettes, Larçay, Monts, Montlouis, Sainte-Maure, Saint-Avertin, Saint-Pierre, Sorigny, Veretz.

Joueuses, joueurs se sont retrouvés après les rencontres autour du pot de l'amitié et la remise à tous les participants d'un autocollant par le Comité Départemental.

Le Président Poitevin devait remercier la présense de M. Jean Ferand, Secrétaire général du Comité, les responsables du T.E.C. en la personne de M. Normand, des responsables du Mini et du Baby, Claude Léquipe, Christian Brosset et Mme Florence Lebeau, pour le bon déroulement des rencontres, et la Commission des Arbitres, sous la responsabilité de Françoise Caratis.

Et tout le monde se donna rendez-vous le samedi 2 avril, à 14 heures, pour le troisième tournoi.

Tournoi des clubs - Rappel aux responsables :

Les responsables des clubs sont priés d'envoyer un compte rendu de leurs tournois au Président Poitevin pour les récompenses de fin de saison.

Jamborée régional des 10, 11, 12, 13 avril, à Salbris

— Participation de deux cadres :
Jérôme CLERC et Christian BROSSET
— Participation de deux Poussines :
Nathalie BERTHELOT, de Fondettes
Magali BROSSET, de Veretz
— Participation de deux Poussins :
Nicolas CHANSON, de Ballan
Benjamin LAMISSE, de Saint-Avertin

Jamborée de Rillé

Tous les clubs ont reçu les informations concernant les stages de juillet et août.

Réunion Mini-Basket

Le lundi 21 mars, à 20 heures, salle Médico-Sportif à Tours.

Ordre du jour : Etude du championnat pour la saison 88-89.

Tous les responsables de clubs sont cordialement **invités à cette réunion.**

BABY-BASKET
E. LE CORRE

E. Le Corre fait part d'une communication téléphonique de M. Henri Chevret concernant une organisation à animer à Saint-Epain pour des équipes de Baby-Basket.

PRESSE
P. DESCHAMPS

Désormais, pour toutes informations destinées à parution dans la Nouvelle République, concernant le Basket, merci aux clubs et à leurs correspondants de les adresser au service des sports, Nouvelle République, 5, rue Emile-Zola, 37048 Tours Cedex.

ARBITRES
M. VAREY

Examen d'arbitre départemental

Les 36 candidats présentés en deux cessions les 8 et 15 février sont reçus à l'examen théorique.

Ces nouveaux arbitres seront observés pour l'examen pratique pendant les trois premiers mois de la saison 1988-89. Suivant leur aptitude et leur assiduité aux désignations, ils seront nommés fin décembre 1988, arbitres départementaux ou resteront stagiaires pour la saison. Ils compteront tous pour leur club au niveau de la charte d'arbitrage.

Ces candidats arbitres représentent les clubs suivants :

Berthenay : 6 ; La Riche : 6 ; Saint-Pierre : 5 ; Ville-aux-Dames : 3 ; Parçay-Meslay : 2 ; Chinon : 2 ; Saint-Avertin : 2 ; Fondettes : 1 ; Ardente : 1 ; Rochecorbon : 1 ; Sorigny : 1 ; Monts : 1 ; Veretz : 1 ; Beaujardin : 1.

Nous constatons que les quatre clubs jouant en championnat régional 1 ne remplissent pas la charte de l'arbitrage pour la saison en cours et ne présentent aucun candidat arbitre.

Lettre de M. Baranleki récusant la désignation de M. Amice sur le match Loches-Larçay. La C.D.A.M.C. ne peut pas donner suite à cette demande.

De nombreux clubs jouent dans des catégories où nous ne pouvons malheureusement pas désigner d'officiels, notre effectif étant trop réduit, nous demandent d'en désigner pour les matches retour. La C.D.A.M.C., dans un esprit de justice, désignera des arbitres sur la demande des clubs recevants, après accord de la Commission Sportive.

A ce jour les désignations sont perturbées par l'indiscipline de certains clubs. Matches reportés ou même des fois avancés, la C.D.A.M.C. est toujours prévenue au dernier moment, parfois même pas prévenue du tout. Ceci complique notre travail et occasionne des déplacements d'arbitres pour rien.

La C.D.A.M.C. demande que les écussons et peut-être les médailles soient remises lors de la remise des récompenses.

PROPAGANDE ORGANISATIONS SPORTIVES
H. CHEVRET

En vue de l'organisation à Saint-Epain d'une journée Baby-Basket, M. Chevret est chargé de contacter les chefs d'établissements scolaires de Saint-Epain et des environs en vue de faire participer le maximum d'enfants à cette manifestation.

LICENCES
J. FERAND

Le mois dernier je vous ai fait part de non renouvellement de 1 440 licences. La lecture du « Réveil » nous informe que notre département, hélas, n'est pas le seul concerné par cette défection

En conséquence je demande à chacun de réfléchir :

1) sur les causes
2) sur les remèdes
3) sur la mise en place d'actions susceptibles d'empêcher cette tendance.

MANIFESTATIONS SPORTIVES
J. FERAND

Jacqueline Varennes est chargée de prendre toutes dispositions nécessaires pour encourager les clubs du département à organiser des déplacements collectifs en vue du tournoi féminin à Orléans qui aura lieu les 21 et 24 avril 1988 (France - Corée du Sud - Israël - Pays-Bas - Pologne - Suède).

MEDICALE
M. BERGERON

Michel Bergeron informe les clubs qu'une liste de substances interdites et substances autorisées est à leur disposition au siège du Comité.

ADDITIF

Rappel de la Commission Sportive

En Féminines : Les deux équipes classées 1re et 2e du département montent en Régionale

Stages Basket Vacances

Nous avons reçu quelques prospectus de stages Basket Vacances, M. Tersac a écrit à ce sujet aux divers responsables de ces stages.

Tournoi Seniors Féminines du C.E.S.T.

1er mai, salle Eiffel.

Assemblée générale départementale

27 mai 1988 à Nazelles.

1. - Rappel de l'Assemblée générale élective et vœux

2. - Fiche de candidature (d'autres sont à votre disposition au siège du Comité).

3. - Responsabilité souhaitée.

RESUME DE LA REUNION DES PRESIDENTS DES COMITES DEPARTEMENTAUX (Zone Centre)

Lyon le 13 février 1988

FINANCES

* Eclairage sur les finances fédérales. Redressement.
* Comptabilité par secteurs.

LICENCES

* Augmentation légère (+ 20 000)
* 338 790 licenciés au 10 février 1988.

ORGANIGRAMME FEDERAL

* Sera bientôt communiqué

INFORMATIQUE

* Après discussion, listing Alpha aux Régions en 3 exemplaires
* Listing définitif aux Comités (3 exemplaires)
* Papillons de renouvellement : personnalisés, catégories indiquées.
* Dès septembre 88, Comités tests. Investissement, cahier des charges, etc.

PRATIQUE

* Les numéros d'informatique seront indiqués sur l'annuaire fédéral.
* Inciter les clubs à faire figurer leur numéro d'informatique sur leur papier à en-tête.

CERTIFICATS MEDICAUX

* la question sera posée au Ministère afin de savoir si on peut admettre que les clubs soient responsables de la garde des C.M.
* Plus d'imprimés types fournis par le Ministère J. et S.

COUPES DE FRANCE

* Ne pas s'étonner que la presse fournisse les rencontres (dépêches ou télex A.F.P.) avant que les Régions et les Comités soient informés.

MUTATIONS

* Il semble que, pour les Poussins et Benjamins, lorsqu'il y a changement de club, on occulte tout simplement la licence de l'année précédente.

FORFAIT

* Nationale 1 A et 1 B : 380 F aux Régions et Comités.

CHARTE DE L'ARBITRAGE

* Nécessité de moduler les exigences de la charte en fonction du niveau de pratique.
* Critique par le Président du contrôle a priori
* Nécessité d'admettre la possibilité de se mettre en règle en trouvant dans la saison en cours des arbitres stagiaires.
* Envisager des sanctions sportives progressives (— 1 pt la première année, — 2 la deuxième année, etc.).
* Frais de désignation de table de marque partagés, mais déplacements minima.
* Obligation de table en 2 et 3 ? Différent pour les femmes ?
* Stage de Poitiers - Nécessité d'un 3e stage de la C.F.A.M.C.
  Rattrapage, présélections par les zones, etc. Vue des arbitres sur les stages et matches C.E.R.H.N.

C.E.R.H.N.

* 16 régions ont joué le jeu (13 avec centres mixtes et 3 uniquement centres simples).
* Nécessité de mise en place pour se placer vis-à-vis du Ministère J. et S.
* Exemple de la Région Normandie (Mainini) qui a modulé la participation des parents afin de couvrir les déplacements.
* L'intégralité des sommes perçues sur l'augmentation des licences est bloquée, pour la part fédérale, sur une ligne budgétaire.
* Continuer à améliorer la mise en place et le fonctionnement.
* Trouver les appuis des collectivités locales, départementales, régionales.
* Centres locaux d'entraînement.
* Rappel de la mise en place des équipes techniques régionales.

LICENCES A PRIX REDUIT

* Désaccord pour les petits, étude. Abandon des parts départementales ?
* Licences accompagnateurs à étudier.

CORPORATIVE

* L'absence de règlement : transmis à Segura

TOURNOIS INTERNATIONAUX

* Les différentes manifestations ont été des succès financiers et permettront d'alimenter les chapitres concernant les déplacements à l'étranger des équipes nationales.

CATEGORIES D'AGE

* Longue discussion à ce sujet : proposition Garreaud, avis de la Commission Médicale, de la Commission Technique, etc.
* Problème de triple surclassement : à voir avec le Ministère
* Problème de la mise à niveau avec les références internationales.
* Décision repoussée à la saison suivante.

ASSURANCES

* Mutuelle du Mans et M.N.S. (non réglé)

DIVERS

* Encadrement d'équipes de haut niveau par des C.T.R. : a son utilité mais doit être limité dans le nombre d'interventions (pas plus de 2 entraînements par semaine), présence d'assistants entraîneurs en formation, cas ponctuels d'aide.
* Répondre à la question : quel basket demain ? 3 volets : basket loisir, basket compétition, basket haut niveau.
* Aide de Vittel pour de grandes manifestations de rassemblement de jeunes (en cours).
* D'une manière générale : adaptation de la réglementation aux conditions locales (départementales) avec comme objectif : faire jouer, ne pas perdre des basketteurs, améliorer la qualité et la quantité.
* Arrêt de l'enregistrement des licences au 31 mars.

Nota. — Nécessité d'attendre le C.R. officiel. Il ne s'agit là que de notes personnelles.

C. TERSAC.

* Entretien avec Garreau pour sujet des mutations jeunes vers les clubs de haut niveau :
  — maintien probable des décisions de cette année
  — surveillance en ce qui concerne Mn 1 et Cd 1
  — position différente commission haut niveau ?

ASSEMBLEE GENERALE DEPARTEMENTALE LE VENDREDI 27 MAI 1988

Nous rappelons que cette Assemblée sera ELECTIVE, les membres de notre Comité arrivant en fin de mandat.

Parmi eux certains ont d'ores et déjà décidé de ne pas être candidats à un nouveau mandat (ou de cesser leurs activités).

D'autres n'ont pas encore pris de décision définitive.

En tout état de cause, et quelle que soit la décision des uns ou des autres, des postes se trouveront vacants.

IL FAUT QUE L'ACTION CONTINUE.

En conséquence, nous vous invitons :

— à rechercher et encourager les licenciés désireux d'apporter leur concours au travail de notre Comité ;

— à faire acte de candidature.

Par ailleurs, vous remarquerez que, pour des impératifs incontournables, nous avons dû fixer notre assemblée la veille de l'A.G. Régionale.

Par voie de conséquence, nous vous demandons **impérativement** de nous transmettre vos vœux avant le 25 MARS. Ceux-ci seront examinés, transmis à la Région qui ne conservera que ceux adoptés lors de notre Assemblée Générale.

STAR CLUB DE NEUILLY

Cherche tournoi après 17 avril.

Pour équipes : Poussins, Benjamins, Minimes (Masc.) de très bon niveau.

S'adresser à :

M. AUDEBERT
1, allée des Acacias
93330 NEUILYY-SUR-MARNE
Tél. 43 08 89 70

D'accord pour se déplacer sur deux jours **sans obligation pour le club recevant.**

Fédération Algérienne de Basket-Ball
Cité Olympique - B.P. 88 EL BIAR
ALGER
Tél. 79 17 17 - Télex 61379

Objet : Echanges sportifs

Monsieur le Secrétaire Général,

Dans le cadre de la préparation de nos différentes équipes nationales la F.A.B.B. souhaite l'établissement d'échanges sportifs avec votre Ligue ou des Clubs relevant de votre autorité, dans toutes les catégories.

Nous espérons recevoir un listing des tournois traditionnels que vous organisez dans votre département et vous invitons à participer en retour à des rencontres que nous mettrons sur pied à votre intention selon les possibilités de votre calendrier.

La Direction des Equipes Nationales (DEN) étudiera vos propositions et vous assure une réponse dans les meilleurs délais au gré de notre programmation et échéances internationales.

Il me semble utile de vous rappeler les conditions générales d'échanges :

— Chaque partie aura à sa charge les frais de transports jusqu'au pays hôte.

— Le pays hôte assure l'hébergement, la restauration et le transport interne.

— Chaque délégation bénéficiera de l'argent de poche à raison de 20 F par jours, et l'équivalent en dinars en Algérie.

Nous espérons trouver en vous l'écho exempte, pour de fructueux échanges. Dans cette attente,

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mes salutations sportives.

Le Président de la F.A.B.B.
Signé : REZKANE A.

Association Sportive La Madeleine Basket
M. BRULE Alain
67, rue des Cochereaux
72000 Le Mans
Tél. 43 28 70 57

Le Mans, le 23 février 1988

Bonjour,

Nous vous proposons de nous retrouver au mois de mai prochain pour le

CHALLENGE DE L'AMITIE 1988

Comme tous les ans, ce Challenge sera placé sous le signe de la bonne humeur. Nous vous donnons rendez-vous les :

Samedi 7 mai
pour les Cadets et Cadettes
de 14 heures à 20 heures

Dimanche 8 mai
pour les Poussins - Poussines
Benjamins - Benjamines
Minimes Garçons et Filles
de 9 heures à 18 heures.

En espérant que vous participerez à ce Challenge de l'Amitié, nous vous demandons de nous adresser vos engagements d'équipes pour le 1er mai en nous retournant le bulletin ci-joint.

Les détails d'organisation (horaires et lieu) vous seront fournis après l'engagement.

— — — — ✂ — — — —

CHALLENGE DE L'AMITIE

Catégorie	Nombre d'équipes
Cadets	.....
Cadettes	.....
Minimes Garçons	.....
Minimes Filles	.....
Benjamins	.....
Benjamines	.....
Poussins	.....
Poussines	.....

— — — — ✂ — — — —

Comité du Loir-et-Cher

LE COMITE DEPARTEMENTAL S'EST REUNI A BLOIS

Le Comité Départemental de Basket-Ball s'est réuni à Blois vendredi dernier, salle de l'A.D.A. Cette réunion était étendue à tous les délégués de clubs.

Etaient excusés : MM. Rétif, Chapart, Cadoret.

COMMISSION SPORTIVE

M. André Aucante, Président, examine la situation dans les divers championnats et notamment la liste des matches en retard.

Départementale Masculine 1
Match en retard : Entente - A.D.A.

Départementale Masculine 2
A jouer : B.C.C. Blois - Savigny

Cadets
Six rencontres en retard.

Minimes
Salbris - A.S.C.O.C.C. 1

Benjamins
A jouer : A.D.A. 3 - Lamotte ; C.A.M. - St-Ouen ; A.D.A. 1 - C.A.M.

Départementale Féminine 1
Calendrier à jour.

Cadettes
Billy - Savigny (sera joué en principe le samedi 2 avril) et Pontlevoy - Nouan.

Minimes
Les Montils - Savigny et A.D.A. - Nouan.

Benjamines
Calendrier à jour.

Premiers titres
U.S.C. Saint-Sulpice (D.F. 1), U.S.C.F. Les Montils (Minimes Masculins).

Montées prévues
Deux en Masculins, une en Féminines (une seconde montée n'est pas impossible).

C.D.A.M.C.

M. Pierre Ledys, Président de la C.D.A.M.C. fait le compte rendu du dernier stage d'arbitres départementaux. Sur les 22 candidats examinés, 15 ont reçu le diplôme d'arbitre départemental, 3 celui de stagiaire. Le stage a été d'un bon niveau mais a révélé une faiblesse relative dans la connaissance du code de jeu.

Les candidats admis appartiennent aux clubs suivants : A.D.A. Blois 8, Salbris, Saint-Sulpice et A.S.C.O.C.C. 2, Nouan, Vineuil, Saint-Ouen et Lamotte 1.

Examen régional

Il aura lieu le 26 mars à Tours.

Seront candidats pour le Loir-et-Cher : Niquet José et Colin Eric.

STATUTS ET REGLEMENTS DISCIPLINE

M. Robert Coulbeau, Président de ces deux Commissions, fait part d'un cas examiné par la Commission de Discipline et qui a conduit à la sanction de 4 matches de suspension ferme et 2 avec sursis. Un appel est possible auprès de la Région Fédérale du Centre.

COMMISSION TECHNIQUE ET JEUNES

Marilyne Verdier précise que la finale départementale du Critérium du Jeune Basketteur et de la Jeune Basketteuse aura lieu le samedi 30 avril, à 14 h 30, au gymnase des Provinces pour les filles, au Palais des Sports pour les garçons.

La finale du Panier d'Or (Poussins et Poussines) aura lieu à la même date à Blois Vienne (gymnase des Papillons), à 14 h 30.

Stage Espoirs

Ce stage aura lieu les 15 et 16 avril à Salbris. Les sélectionnés seront avertis individuellement par l'intermédiaire de leurs clubs

Quelques jeunes cadres ayant fait au moins deux stages seront convoqués pour ce stage.

F.N.D.S.

Les dossiers devront être le 20 mars au plus tard chez le Président.

COUPES DE LOIR-ET-CHER

M. Alain Melay précise que les demi-finales auront lieu les 16 et 17 avril, sur terrain neutre.

Les finales auront lieu à Mer le dimanche 24 avril.

Il est alors procédé au tirage au sort des rencontres. Les salles seront fixées ultérieurement.

Coupe du Comité
(Masculins 1)

S.M.S. Romorantin (R) - A.D.A. Blois
Entente Nouan Lamotte - A.L. Saint-Ouen (R)

Coupe du Président
(Masculins 2)

B.C.C. Blois - C.A. Montrichard (R)
A.S. C.O.C.C. - G.S.C. Billy (R)

Coupe du Comité
(Féminines 1)

U.S.C. Saint-Sulpice - R.S. Nouan
S.M.S. Romorantin - A.D.A. Blois

Coupe de l'Imprimerie Rollin
(Féminines 2)

A.G. Savigny - Vineuil Sports
Courmemin (+ 8) - C.A. Montrichard

Il est rappelé qu'en plus des joueurs brûlés, les joueurs ayant participé à trois rencontres dans l'équipe régionale n'ont pas le droit de jouer ces demi-finales de coupes (cas de S.M.S. Romorantin, A.D.A. Blois, Saint-Ouen, C.A. Montrichard et Billy chez les Masculins).

COMMISSION MINI ET BABY-BASKET

Suite notamment aux classes de neige, M. Guy Robillard, Président de la Commission Mini et Baby, précise que plusieurs rencontres sont en retard. Les matches parallèles entre les clubs disputant le critérium (poules A et B) n'auront lieu qu'après les vacances de Pâques.

Le rassemblement Mini et Baby départemental aura lieu sans doute à Contres (organisation C.O.C.C.) le samedi 14 mai.

Le 12 mai (Ascension) auront lieu à Blois les finales régionales de Mini-Basket (12 équipes, 4 poules de 3).

Les salles utilisées seront : les Provinces, Honoré-de-Balzac, Augustin-Thierry et le Palais des Sports.

LE PRESIDENT FINOUX

M. André Finoux donne divers renseignements aux clubs :

Le lundi 14 mars aura lieu à Saint-Jean-de-Braye, au château de Charbonnières, siège de la R.F.C., une réunion destinée à faire le point sur les championnats régionaux de Jeunes et à étudier les modifications éventuelles à apporter à la formule pour la saison prochaine. Le Comité Départemental sera représenté à cette réunion par Marilyne Verdier, Jean Crapotte, Président de la C.R. Mini et Baby-Basket, et par MM. Robillard et Melay.

M. Finoux précise qu'à l'heure actuelle il a enregistré 1 472 licences (contre 1 355 en fin de saison dernière), soit une augmentation de 117.

Quelques chiffres à méditer : 961 renouvellements, 394 non renouvellements surtout au niveau de la charnière Cadets-Juniors. Création : 511.

Tournoi Mondial Féminin

Il aura lieu dans le Loiret (Orléans, Saint-Denis-de-l'Hôtel, Ingré) du 21 au 24 avril avec les équipes de Suède, Israël, Pologne, Pays-Bas, Corée du Sud et France.

Phases finales Nationale IV féminines

Elles auront lieu à Blois les 7 et 8 mai dans le cadre du 75e anniversaire de l'A.A.J. Blois.

Assemblée générale départementale

Elle aura lieu à Billy le mercredi 11 mai (veille de l'Ascension), à partir de 18 h 30.

Programme prévu :

18 h 30 Réception des délégués par la Municipalité
19 h 00 - 21 h 00 Assemblée générale. Les rapports des Présidents de Commissions devront parvenir à M. Finoux pour le 20 avril dernier délai.
21 h 00 - 21 h 30 Elections des membres du C.D. et du Président.

Les vœux devront être transmis pour le 11 avril.

Le Comité Directeur est composé de 21 membres. Les candidatures doivent parvenir avant le 22 avril auprès du Président Finoux. Les membres actuels du Comité sont considérés comme candidats (sauf ceux qui feront parvenir leur démission).

QUESTIONS DIVERSES

Claude Piveau, Directeur du C.R.J.S. de Salbris, précise qu'un stage aura lieu les 31 mars, 1er, 2 et 3 avril à Salbris. Il est réservé aux entraineurs de Nationale III et IV et divisions régionales. Interviendront au cours de ce stage MM. Dao (D.T.N.), Bosc et Degros notamment.

M. Perceval de l'Eveil de Contres, s'étonne que la Réserve II de l'Eveil de Contres n'ait pas été incluse dans la seconde phase des championnats de D.M. 2. MM. Finoux et Aucante lui en donnent les raisons.

L'A.S.C.O.C.C. demande comment seront attribués les titres de champions de Loir-et-Cher Jeunes. M. Finoux répond que les titres départementaux seront attribués aux premiers des championnats départementaux. Les équipes participant aux championnats régionaux recevront (la première du Loir-et-Cher dans chaque catégorie) un trophée du Comité récompensant la meilleure équipe du département. Problème à étudier pour la saison prochaine.

Comité du Loiret

REUNION DU BUREAU DIRECTEUR DU VENDREDI 18 MARS 1988

Présents : MM. Guy Boitel, Claude Bourdier, Guy Charpentier, Lucien Georges, Patrick Legros, Daniel Poulin, Jacques Poupa, Jean Ros.

Assistent : MM. Pierre Guillard, C.D.A.M.C.
François Martin, Mini-Basket
Jean Tremeau, Discipline
Marcel Boulmier, Coupes départementales
Gilles Guillaumat, C.T.D.
Guy Bretheau, Responsable administratif.

Le Président Lucien Georges ouvre la séance à 19 heures et passe tout de suite la parole à Jean Tremeau pour traiter le premier point de l'ordre du jour.

DOSSIERS DE DISCIPLINE

Dossier 02-87/88

Rencontre H.M. du 13-02-88 E.S. Ormes - B.C. Beaugency.

Faute disqualifiante avec rapport des arbitres entre les joueurs Cesac Rémi, licence 65 00 07 et Jenouvrier Alain, licence 50 00 03 de B.C. Beaugency.

Vu les pièces figurant au dossier.

Attendu que les joueurs Cesac Rémi et Jenouvrier Alain ont été sanctionnés d'une faute disqualifiante pour insultes envers les arbitres alors qu'ils étaient sur le banc de touche.

Attendu qu'ils n'ont pas répondu à la demande de rapport qui leur a été adressée.

Sur proposition de la Commission de Discipline, en vertu des dispositions des articles 604 et 607 du Code Fédéral, le Bureau Directeur décide d'infliger :

— aux joueurs Cesac Rémi et Jenouvrier Alain une suspension de 3 semaines. En conséquence ces joueurs sont suspendus du 13 février au 7 mars 1988.

La requalification de ces joueurs est subordonnée au règlement d'une pénalité financière de 150 francs.

Dossier 03-87/88

Rencontre P.M.B. du 13-02-88 C.L.T. Orléans Pithiviers B.C.

Faute disqualifiante à l'encontre du joueur Guillemain Laurent, licence ... 144 de Pithiviers B.C.

Vu les pièces figurant au dossier.

Attendu que le joueur Guillemain Laurent avait déjà été sanctionné au cours du même match de 2 fautes techniques avant celle qui le disqualifiait.

Attendu qu'il était le capitaine en titre de l'équipe de Pithiviers B.C. et qu'il n'a pas rempli le rôle qui lui était dévolu.

Attendu qu'il a tenté de molester l'arbitre de la rencontre qui l'avait justement sanctionné.

Attendu qu'il reconnait les faits et les regrette.

Sur proposition de la Commission de Discipline, en vertu des dispositions des articles 604 et 607 du Code Fédéral, le Bureau Directeur décide d'infliger :

— au joueur Guillemain Laurent une suspension de 6 semaines dont 2 avec le bénéfice du sursis.

En conséquence le joueur Guillemain est suspendu du 13 février au 14 mars 1988.

La requalification de ce joueur est subordonnée au règlement d'une pénalité financière de 150 francs.

CLASSE PROMOTIONNELLE DE FLEURY-LES-AUBRAIS

Gilles Guillaumat évoque les difficultés rencontrées actuellement pour assurer le fonctionnement de cette classe et évoque les possibilités de développement pour les prochaines années. Un problème financier important se posera compte tenu de la réduction de l'engagement de la D.D.J.S. (diminution des vacations).

Lucien Georges se chargera de rencontrer les responsables de la D.D.J.S. et la directrice du Lycée Condorcet pour envisager les solutions possibles.

JAMBOREE DEPARTEMENTAL

François Martin et Gilles Guillaumat font le point sur l'organisation du Jamborée qui se déroulera pendant les vacances de Pâques, du mercredi 13 au vendredi 15 avril.

30 places sont disponibles (2 garçons et 2 filles par club). L'hébergement se fera à l'école Sainte-Croix.

ORGANISATION DE FIN DE SAISON

Assemblée Générale du 7 mai

Elle a lieu à la salle des fêtes, 45, avenue Dauphine à Orléans. La vérification des pouvoirs se fera à partir de 14 h 30 jusqu'à 15 h 15. Les travaux débuteront à 15 h 15.

Le Bureau affine l'organisation de cette journée. Les rapports des différentes Commissions devront être donnés à notre Service administratif pour le 15 AVRIL au plus tard.

Assemblée Générale de Région du 28 mai

Le Comité du Loiret à la charge de l'organisation. Il est rappelé la répartition des tâches et il est fixé un échéancier.

FINALES DEPARTEMENTALES

Finales Jeunes

Les 1/4 de finales Aller et Retour se sont déroulées les 5 et 12 mars avec désignations d'arbitres officiels.

Les 1/2 finales se dérouleront demain dans 4 salles : Ingré, C.J.F., P.B.L.A. et Gien. Les finales auront lieu le samedi 26 mars dans les salles de Montargis, Neuville, A.S.P.T.T.O. et Saran.

Nous remercions tous ces clubs qui se proposent pour l'organisation de nos finales, ainsi que les membres du Comité et la Commission des Arbitres.

Une réunion de tous les Présidents de Commission Sportive Jeunes de la Région a eu lieu lundi 15 mars. Après un très large débat concernant le bilan de la saison 87-88, il apparaît qu'il y aura modification de la formule pour la saison prochaine.

Il sera proposé au Comité Directeur de la Région, à la prochaine réunion, un engagement libre de la part des clubs pour les championnats régionaux Minimes et Cadets.

Lettre de U.S.M. Montargis concernant un match en Minimes Filles contre Saint-Ay.

La Commission des Arbitres se chargera de contacter Mlle Sandra Vallée (jeune arbitre stagiaire).

La Commission Sportive contactera le club de Saint-Ay.

Finales Seniors

Elles auront lieu le week-end du 30 avril-1er mai. Le Bureau procède à la désignation des délégués.

La répartition définitive des finales sera effectuée à l'issue de la dernière journée de championnat du 27 mars.

Finales Mini-Basket

Les rencontres se dérouleront le dimanche 27 mars toute la journée, salle Jean-Zay à Ingré.

François Martin évoque l'organisation et l'esprit de cette compétition et Pierre Guillard intervient pour définir les conditions de désignation des arbitres.

Finales des coupes départementales

Coupe du Comité : La rencontre C.L.M.O. 4 Ormes - A.B.C. Saint-Jean-de-Braye s'est jouée le 25 février. Elle a vu la qualification de l'E.S. Ormes sur le score de 100 à 55.

En 1/2 finales, l'U.S.M. Montargis sera donc opposée à l'E.S. Ormes.

Rappel : Les demi-finales des coupes départementales se disputeront impérativement le **dimanche 8 mai.**

Les clubs qui souhaiteraient organiser les finales des coupes départementales le **samedi 14 mai** (2 rencontres, 19 heures et 21 heures) sont priés de prendre contact rapidement avec Marcel Boulmier, 12, rue Georges-Clemenceau, 45500 GIEN - Tél. 38 67 01 70.

Les finales régionales

Rappel des dates et lieux de ces organisations :

— dimanche 24 avril : Finales Seniors à Châteaudun
— Jeudi 12 mai : Finales Mini-Basket en Loir-et-Cher
— Samedi 14 mai : Finale Critérium du J.B. à Salbris
— Dimanche 15 mai : Finales Benjamins et Benjamines dans l'Indre

DOSSIER RECLAMATION

Rencontre P.F.A. du 5 mars 88 : A.S. Chevilly - E.S. Ormes

Club plaignant : E.S. Ormes

Motif invoqué : Panier refusé à 3 points pour l'E.S. Ormes à la dernière minute de la première mi-temps.

Proposition de la C.D.A.M.C. :

— Réclamation irrecevable en la forme pour les motifs suivants :
  - dictée par le capitaine et l'entraîneur
  - montant des droits insuffisant (250 F au lieu de 400 F).
— L'article 30 des Règlements sportifs n'ayant pas été respecté, le Bureau Directeur décide : résultat acquis sur le terrain.

A.S. Chevilly bat E.S. Ormes : 45 à 42

QUESTIONS DIVERSES

Courrier de Vitry-aux-Loges relatif aux manifestations qui marqueront le 15e anniversaire du club.

Le Président Lucien Georges se mettra en rapport avec le Président de l'U.S.M. Vitry à ce sujet.

Licences informatiques : 31 mars 88, date limite de dépôt des demandes de licences pour la présente saison (créations et renouvellements).

Trésorerie : Le Bureau charge le responsable administratif de procéder à une relance auprès des clubs non en règle avec la trésorerie. Date limite pour la mise à jour : 15 avril.

Séance levée à 21 h 45.

PROCHAINE REUNION

Comité Directeur : vendredi 29 avril, à Charbonnière.

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Samedi 7 Mai 1988, à 15 heures

Salle des Fêtes, 45, avenue Dauphine à ORLEANS

Date du dépôt des candidatures pour les élections au Comité Directeur

SAMEDI 16 AVRIL 1988

(Cachet de la poste faisant foi)

Voir procédure dans « Le Réveil » N° 39
Bureau Directeur du 22 janvier 1988

Date de dépôt des vœux à soumettre à l'Assemblée Générale

JEUDI 7 AVRIL 1988

(Cachet de la poste faisant foi)

F.F.B.B
COMITE DU LOIRET

SAISON 1987/1988

APPLICATION DU STATUT DE L'ARBITRAGE

GROUPEMENTS SPORTIFS PENALISES	EQUIPES PENALISEES	APRES CONTROLE A PRIORI	APRES CONTROLE A POSTERIORI	PENALITES SPORTIVES	PENALITES FINANCIERES	OBSERVATIONS
BC BEAUGENCY	HM		*	- 3PTS	PLX5	manque 1 arbitre
AS BEAULIEU	PF		*		PLX5	" 1 "
E. BEAUNE BOISCOMMUN	PM		*		PLX5	" 1 "
AS CHAINGY	PM		*		PLX5	" 1 "
	PF		*		PLX5	" 1 "
JS CHECY	PM		*		PLX5	" 1 "
ES COULLONS	PF		*		PLX5	" 1 "
CJF LES AUBRAIS	PF		*		PLX5	" 1 "
ES GATINAISE	PF		*		PLX5	" 1 "
UA MARCILLY	PF		*		PLX5	" 1 "
USM MONTARGIS	HF		*	- 3PTS	PLX5	" 1 "
USM OLIVET	PF		*		PLX5	" 1 "
AL LA SOURCE	PF		*		PLX5	" 1 "
US ORLEANS	HM		*	- 3PTS	PLX5	" 1 "
	HF		*	- 3PTS	PLX5	" 1 "
AS ST BENOIT	PF		*		PLX5	" 1 "
ABC ST JEAN DE BRAYE	HM		*	- 3PTS	PLX5	" 1 "
	PM		*		PLX5	" 1 "
	PF		*		PLX5	" 1 "
ALERTE ST JEAN	PM		*		PLX5	" 1 "

L'INFORMATION CONCERNANT LE CONTROLE A PRIORI ETANT PARVENUE TARDIVEMENT, IL N'EN A PAS ETE TENU COMPTE POUR CETTE SAISON. DE PLUS, LES NOUVEAUX OFFICIELS SONT COMPTABILISES POUR LE STATUT DEPARTEMENTAL.

FINALES DEPARTEMENTALES DE MINI-BASKET DU 27 MARS A INGRE

TOURNOI POUSSINS

1/2 Finales

C.L.T. Orléans bat J.S. Chécy : 26-06
C.J.F. Les Aubrais bat U.S.M. Montargis : 20-8

Finales des Perdants

U.S.M. Montargis bat J.S. Chécy : 22-17

Finale des Vainqueurs

C.L.T. Orléans bat C.J.F. Les Aubrais : 26-22

TOURNOI POUSSINES

1/2 Finales

U.S.M. Saran bat C.L.T. Orléans : 14-13
U.S Fay bat Ab. de Gien : 24-14

Finale des Perdants

C.L.T. Orléans bat Ab. de Gien : 28-5

Finale des Vainqueurs

U.S.M. Saran bat U.S. Fay : 36-20

C.L.T. Orléans en Poussins et U.S.M. Saran en Poussines représenteront le département du Loiret aux finales régionales du jeudi 12 mai en Loir-et-Cher.

FINALE DEPARTEMENTALE DU PANIER D'OR

Initialement prévue le samedi après-midi 14 mai, cette finale est reportée au samedi 28 mai à Saran.

FINALES DEPARTEMENTALES DES JEUNES DU SAMEDI 26 MARS

BENJAMINES

1re et 2e places :

U.S.M. Saran bat Ab. de Gien : 35-16

3e et 4e places :

U.S.M. Montargis bat C.M.P.J.M.U.S. Ingré : 27-10

MINIMES FILLES

1re et 2e places :

U.S.M. Saran bat Am. Neuville : 35-34

3e et 4e places :

U.S. Fay bat C.L.T. Orléans : 74-60

CADETTES

1re et 2e places :

C.L.T. Orléans bat J.S. Chécy : 91-43

3e et 4e places :

U.S. Orléans bat Ab. de Gien : 46-42

BENJAMINS

1re et 2e places :

C.L.T. Orléans bat Am. Neuville : 50-33

3e et 4e places :

C.J.F. Les Aubrais bat U.S.M. Montargis : 34-16

MINIMES GARÇONS

1re et 2e places :

U.S.M. Montargis bat C.J.F. Les Aubrais : 43-39

3e et 4e places :

U.S. Orléans bat Ab. de Gien : 58-47

CADETS

1re et 2e places :

Ab. de Gien bat P.T.T. Orléans : 87-81

3e et 4e places :

U.S. Orléans bat A.E. Vésines : 62-57

L'U.S.M. Saran en Benjamins et le C.L.T. Orléans en Benjamins représenteront le Loiret en finale régionale le 15 mai dans l'Indre.

RECTIFICATIF

LES COUPES DEPARTEMENTALES

Organisation des demi-finales

Cette journée du 8 mai 1988 posant semble-t-il de nombreux problèmes, possibilité après accord entre adversaires, d'avancer la rencontre à une date autre que celle du dimanche après-midi 8 mai.

Nous tenir informés par écrit sous 10 jours de vos nouveaux horaires.

D'avance merci.

La prochaine parution du « Réveil dans le Centre » aura lieu le samedi 30 avril 1988. Les copies pour le prochain « Réveil dans le Centre » doivent IMPERATIVEMENT nous parvenir pour le lundi 25 avril, dernier délai.

Directeur de la publication
Jean-Claude BOIS

Commission paritaire N° 50 930

Composition et Impression
Imprimerie Jeanne-d'Arc — 45500 GIEN